

UNE RÉSIDENCE BIENVEILLANTE À L'ÉGARD DE TOUS LES ÂGES



ISSY-LES-MOULINEAUX
Ville Amie des Aînés depuis 03-2016
Issy-les-Moulineaux (92)

OBJECTIFS

Développer l'offre d'habitat alternatif. Proposer des logements adaptés aux fragilités liées à l'avancée en âge. Favoriser le lien social et le « vivre ensemble ». Lutter contre l'isolement des âgés. Favoriser la solidarité de voisinage.

PRATIQUE

Créer des logements adaptés au vieillissement dans une structure accueillant des résidents de tous les âges. Créer des lieux de rencontre au sein de la résidence. Nommer une maîtresse de maison ayant une mission de veille auprès des résidents.



PROPOSER UN PARCOURS RÉSIDENTIEL ADAPTÉ À L'AVANCÉE EN ÂGE

En mai 2013, dans le but de répondre aux attentes des habitants de tous les âges en matière de logement, la Ville d'Issy-les-Moulineaux a fait le choix d'ouvrir la résidence Guynemer. Cette dernière est la troisième de ce type sur la commune et est installée dans l'un des quartiers de la ville, proche de Paris, qui n'en possédait pas encore. **L'idée des résidences isséennes est de créer une alternative entre le domicile -qui peut quelquefois créer une dépendance avec l'avancée en âge- et l'établissement médicalisé.** La première résidence a été construite en 1996 et la seconde en 2003. Ces résidences sont le fruit d'un partenariat entre Seine Ouest Habitat (bailleur social qui met à disposition les logements), la Ville d'Issy-les-Moulineaux (investissemment à l'origine du projet, eau, téléphone...) et son CCAS (fonctionnement courant).

DES LOGEMENTS ADAPTÉS QUI FAVORISENT LE VIVRE ENSEMBLE

La résidence Guynemer comporte 34 logements, dont 12 adaptés et réservés à des personnes âgées. Les autres sont à destination de familles. Les logements adaptés bénéficient de salles de bains de plain-pied pourvues de barres d'appui et d'un siège dans la douche par exemple mais également de prises

et d'interphones à hauteur, y compris pour des personnes qui se déplaceraient en fauteuil roulant. En cas de besoin, les résidents peuvent faire appel à des services d'aide à domicile. Ils peuvent également solliciter un service de téléassistance, dans quel cas le CCAS offre le service de « surveillance de vie », capteur qui permet de détecter l'absence de mouvement et de le signaler à partir de 24h.

Tous les logements proposés sont des logements sociaux en location. Parmi ceux qui sont destinés aux âgés, il y a quatre studios d'une trentaine de mètres carrés dont le loyer s'élève à environ 350€ et huit T2 d'une cinquantaine de mètres carrés dont le loyer s'élève à environ 500€. Ce sont tous des logements PLUS qui permettent à un public relativement divers d'y avoir accès, ce qui est plus difficile avec des PLAI destinés à des publics ayant des ressources financières particulièrement basses. **Actuellement, aucun couple ne vit à Guynemer, mais c'est une option tout à fait envisageable en cas de besoin.**

En complément de ces logements adaptés, l'originalité de ce projet tient en grande partie dans l'existence d'une salle commune située au rez-de-chaussée de la résidence. Cette dernière est ouverte du lundi au vendredi, de 10h à 17h. Diverses activités y sont proposées et les résidents ont



la possibilité d'y déjeuner le midi. Si cette salle est avant tout destinée aux personnes âgées, une certaine souplesse permet d'accueillir des publics de tous les âges et venus de l'extérieur, et ce dans un souci d'éviter une forme de « ghettoïsation ». L'idée est en effet de maintenir le lien à la fois entre les âgés, mais également avec d'autres générations et avec l'extérieur de la résidence.

Une « maîtresse de maison » ou « gérante » occupe chacune de ces résidences. Elle a pour mission d'effectuer une veille sociale auprès des résidents et éventuellement d'apporter son aide en cas de besoin, même s'il ne s'agit en aucun cas d'un service d'aide à domicile. Cette professionnelle a également pour vocation de coordonner les différentes interventions des professionnels dans l'établissement et d'être un relais d'information dans différents domaines, y compris auprès des familles en cas de souci de santé du résident. Du fait du faible nombre de résidents dans chaque structure, des liens se tissent entre la maîtresse de maison et chacun d'entre eux. Généralement, les résidents passent voir cette dernière quotidiennement. En complément de cet accompagnement, un travailleur social est rattaché à la résidence, ce qui permet aux résidents d'échanger avec celui-ci en cas de besoin.

FAVORISER LES LIENS AVEC L'EXTÉRIEUR

Afin d'éviter le repli sur soi des résidents et d'encourager leur intégration dans la cité, ces derniers sont encouragés à sortir de la résidence, souvent avec le soutien de la maîtresse de maison. Celle-ci propose d'ailleurs régulièrement des sorties à l'espace seniors, de préférence en groupe afin de préserver les aînés de la difficulté à s'intégrer seul à un nouveau groupe.

D'autre part, nombre de partenaires extérieurs interviennent régulièrement au sein de la structure. Le CLAVIM organise des activités intergénérationnelles avec la venue d'enfants de 4-5 ans,



les étudiants d'une école de commerce de la région organisent des activités au sein de la résidence et un animateur sportif propose des activités physiques adaptées toutes les deux semaines.

UN DISPOSITIF INNOVANT QUI FAIT SES PREUVES

La plupart du temps, les personnes âgées qui sollicitent ces logements le font dans le cas où leur logement actuel n'est plus adapté (pas d'ascenseur, salle de bain pas adaptée...), dans un souci de maintien du lien social ou encore dans une dynamique d'anticipation (Comment m'assurer que mon logement sera encore adapté dans 10 ans?). La plupart du temps, ce sont des travailleurs sociaux qui orientent

les aînés vers les résidences de la commune. Avec la personne, les professionnels évaluent les bienfaits et les éventuels méfaits que pourrait créer un déménagement dans une telle structure, l'idée étant que les résidents puissent rester dans le logement sur du long terme et dans de bonnes conditions

Dans la résidence Guynemer, les 12 logements destinés à des âgés sont habités. **Le public des résidents a une moyenne d'âge de 73 ans, ce qui est relativement faible en comparaison des autres structures. Dans la résidence ouverte en 1996, on trouve encore certains habitants présents depuis la création, bonne preuve s'il en faut de l'intérêt et du bon fonctionnement du dispositif.**

Une réelle cohésion de groupe existe dans chaque structure, non seulement entre aînés mais également avec les familles qui y vivent. Même si celle-ci peut mettre du temps à se créer, elle est bien réelle dans chacune des structures et favorise largement l'entraide et la solidarité dans le voisinage.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme Issy-les-Moulineaux, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. contact@rfvaa.com